

## PASS'PALAS

### Parcours de Professionnalisation des Acteurs de l'action sociale

#### Par pour et avec les acteurs locaux

Le projet PASS'PALAS est cofinancé par L'Europe s'engage à Mayotte avec le Fonds Social Européen. Il est porté et cofinancé par l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS).

## UNCCAS : qui sommes – nous ?

UNCCAS, Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale

[www.unccas.org](http://www.unccas.org)

Association de loi 1901, née en 1926

L'UNCCAS est la seule association représentant les élus communaux et intercommunaux en charge des affaires sociales et leur CCAS/CIAS. Elle est l'une des plus anciennes associations d'élus locaux de France. Elle est composée de plus de 4 000 CCAS/CIAS adhérents (soit 8 000 communes) dont l'action touche 70% de la population.

L'UNCCAS regroupe la quasi-totalité des villes de plus de 10 000 habitants mais aussi 80% des villes de 5 000 à 10 000 habitants et plus de 2 000 CCAS de communes de moins de 5 000 habitants. Une soixantaine de départements disposent d'une Union Départementale de CCAS/CIAS y compris dans les territoires d'outremer. L'Union Nationale des CCAS/CIAS les représente, les soutient, les informe, les forme, les accompagne dans toute la diversité de leurs missions, de leurs activités et de leurs territoires.

Le projet PASS'PALAS s'inscrit dans les missions de l'UNCCAS de représentation des CCAS/CIAS, d'appui à la réalisation d'analyses de besoins sociaux et de formation.

## Contexte

2009	Mission exploratoire du Conseil d'administration de l'UNCCAS et mise en place d'un plan d'action pour soutenir le déploiement des Centres Communaux d'Action Sociale.
2011	Mayotte devient Département
2014/2020	Mayotte devient une RUP et bénéficie des Fonds Européens de la politique de cohésion gérée par la Préfecture.
2015	Appel à projets de l'Union Européenne (via la préfecture de Mayotte, gestionnaire des fonds européens) Programme opérationnel FEDER - FSE MAYOTTE 2014-2020 AXE 10 : Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté Objectif spécifique 10.2: Accroître les compétences et la professionnalisation des équipes au contact des besoins sociaux de la population Appel à projets n°2015-3-OS 10.2
2016	Dépôt d'une candidature par l'UNCCAS : PASS'PALAS parcours de professionnalisation des acteurs locaux de l'action sociale. Par, pour et avec les acteurs locaux.
2017	Convention signée entre l'Etat – Service gestionnaire – Préfecture de Mayotte et l'Union nationale des Centres communaux d'Action sociale

## Budget

• Coût total du projet	736 616 euros
• Cofinancement de l'Union Européenne Fonds social européen	
L'Europe s'engage à Mayotte (82,62%)	610 095 euros
• Cofinancement : UNCCAS	126 066 euros

## Le projet

Il s'adresse

- Aux 17 communes du territoire.
- Aux professionnels / agents des 17 communes qu'elles disposent ou non d'un CCAS.
- Il implique à certaines étapes les partenaires, institutions et élus du territoire.

## Les objectifs du Projet

- Renforcer les compétences opérationnelles et la montée en compétences
- Accompagner pour monter en compétences et répondre au mieux aux besoins sociaux locaux, en fonction des réalités et spécificités locales
- Analyser des besoins sociaux locaux par le biais d'un diagnostic partagé
- Outiller les territoires pour mieux répondre aux enjeux locaux

## Les objectifs transverses

Le projet PASS'PALAS vise également à promouvoir la cohésion sociale et territoriale sur le territoire, au regard de ses propres spécificités en :

- Soutenant le déploiement de CCAS sur l'entièreté du territoire
- Favorisant les démarches partenariales avec les acteurs institutionnels, associatifs, etc.
- Facilitant la mutualisation des actions
- Sensibilisant les acteurs communaux à l'action sociale de proximité
- Recensant les besoins du territoire et en formulant des propositions d'actions : du diagnostic à l'action.

## Les moyens

- Une équipe projet constituée sur la base des expertises nécessaires au projet
- Un pool de formateurs constitués pour répondre aux besoins de la pédagogie (formation-action) et de la réalité du contexte local
- Un réseau d'appui sur le territoire constitué par les CCAS déjà en place
- Un prestataire de services le COMPAS – TIS sélectionné sur la base d'un appel d'offre et qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe enquête ABS de l'UNCCAS
- Un soutien apporté par des acteurs locaux (CCAS installés) pour permettre une organisation efficace sur le territoire.

## Les grandes phases du projet

- Un Diagnostic territorial
- Un parcours de professionnalisation des acteurs locaux au contact des besoins sociaux des populations (formation – action et immersion)
- Des missions exploratoires
- Une évaluation externe

## Le Diagnostic Territorial

À la suite d'un appel d'offre, c'est le COMPAS-TIS qui a été sélectionné pour effectuer les travaux du diagnostic, en étroite collaboration avec le service enquête ABS de l'UNCCAS et l'équipe projet.

Durée : 10 mois

## Les phases du Diagnostic

- Collecte des données
- Enquête auprès des habitants (recours au CCAS et au travailleur social, état civil et famille, logement, mobilité, revenus, santé, etc.) – **1250 réponses**
- Enquête sur l'offre sociale auprès des CCAS/Communes pour disposer d'un panorama de l'offre sociale et des réponses existantes. - **15 CCAS/communes répondantes**
- L'organisation de Temps d'Analyses Partagées réunissant les CCAS/Communes mais aussi les partenaires, institutions du territoire. Quatre thématiques avaient été identifiées dans le cadre du processus de diagnostic à savoir : Personnes âgées/Personnes handicapées – Accès aux droits – Jeunesse, enfance et famille – Réponses aux difficultés financières.

### Les réalisations et livrables

- **Un diagnostic de territoire** qui brosse le portrait des besoins et ressources du territoire mahorais, afin que chaque commune puisse appréhender ses spécificités et soit outillée pour mettre en œuvre des politiques sociales au plus près des besoins de la population
- **Une synthèse pour chacune des communes** donnant les indicateurs clés et les spécificités de ladite commune. C'est un outil d'aide à la décision pour mener une action au plus près de la population.
- **13 fiches actions**, issues des 8 réunions de Temps d'Analyse partagées sur les 4 thèmes. Chaque thème a été travaillé dans un premier temps sur les constats et enjeux puis les propositions d'où sont ressorties les fiches actions. Les CCAS/ communes peuvent s'en emparer pour porter des actions, elles peuvent se mobiliser en mutualisant les moyens, etc.
- **Des entretiens filmés** avec les habitants  
[http://www.compas-tis.fr/download/videos/Mayotte\\_itw.mp4](http://www.compas-tis.fr/download/videos/Mayotte_itw.mp4)
- **Un Outil BALISE PASS PALAS Mayotte en ligne** à destination des CCAS et communes, qui reprend les chiffres clés par commune pour mieux répondre aux enjeux du territoire local, en tenant compte des spécificités

### Temps fort

18 Juin 2018 à la MJC de Tsingoni

Restitution des premiers résultats du Diagnostic Territorial

La restitution du diagnostic territorial élaboré dans le cadre du programme Pass'Palas s'est tenue à Tsingoni le 19 juin, à travers des interventions successives de l'UNCCAS et du bureau d'études Le Compas, opérateur du diagnostic. L'événement a réuni 120 participants, élus, responsables et agents de CCAS et des villes, représentants d'institutions : Conseil départemental, CPAM de Mayotte, Direction de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Agence Française de Développement, associations. Elle s'est tenue en présence des services des partenaires financiers du programme : le Fonds Social Européen (FSE), représenté par Jean-Christophe Delmas, gestionnaire FSE et le Secrétaire général aux affaires régionales (SGAR), représenté par Fatima Fetouhi, Adjointe au Secrétaire général aux affaires régionales.

Recueil de données, questionnaires auprès des populations, temps d'analyses partagés avec les partenaires locaux, ce travail ayant nécessité 10 mois d'investigations fait émerger quelques thématiques principales : l'accès aux droits comme moyen de faire face aux difficultés financières, les dispositifs nécessaires pour répondre aux besoins des familles et des jeunes, et les besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Dressant une photographie globale du territoire, le diagnostic consacre également une synthèse dédiée à chacune des 17 communes et des préconisations thématiques sous forme d'une quinzaine de fiches actions.

### Le Parcours de professionnalisation

Se former pour agir – Agir pour tous en particulier

Le parcours a été créé sur la base d'un socle commun. Il a été construit sur le modèle de formation – action et s'est construit sur la base d'une pédagogie alliant la théorie et la pratique adaptée aux besoins locaux. Les contenus ont été réajustés lors du projet afin de répondre au mieux aux besoins concrets.

Un parcours ouvert aux agents des 17 communes / CCAS du territoire agissant au contact des besoins sociaux des populations, dans le respect des principes de non-discrimination et d'égalité des chances femmes – hommes.

Un pool de formateurs constitués spécifiquement pour le projet.

### Les phases du parcours

- **Une session de formation – Immersion** « Les clés de compréhension du CCAS »  
Paris du 28/11 au 01/12/2017  
2 jours de formation dans les locaux de l'UNCCAS  
2 jours d'immersion dans les CCAS de : Aubervilliers / Bagnolet / Faches-Thumesnil / Montreuil / Saint – Quentin et Tours

- **8 Modules déployés sur le territoire en 2018** : Acoua / Bouéni / Mamoudzou / Pamandzi / Sada / Tsingoni  
Clés de compréhension du CCAS / Budget et comptabilité / Gestion Administrative et financière / Méthodologie de projet / Rôle du travailleur social et 1<sup>er</sup> accueil / Agir avec son environnement / Relations Villes / CCAS et Fonds Européens.

### Quelques chiffres

#### Session de formation – immersion

##### **30 participants de 16 communes de Mayotte**

La ville de Ouangani aura participé à une immersion (de rattrapage) en octobre 2018 à Nantes

#### Parcours de professionnalisation

**51 jours de formation** (Chaque module était composé de 2 sessions pour permettre une meilleure participation)

**Plus de 60 agents, stagiaires, ou futurs agents de l'action sociale** qui ont participé à l'ensemble du parcours ou à certains modules

**Une évaluation qualitative** des sessions, une évaluation des connaissances, et une évaluation personnelle des acquis (avant et après la formation)

**Une évaluation finale en situation** dans la structure

### Les + du parcours

- A chaque module au minimum 1 agent par CCAS/Ville
- Des recueils de besoins en amont des formations
- Du matériel et une pédagogie adaptée aux réalités locales
- Des sessions alliant théorie et pratiques
- Des quizz de connaissance, des évaluations régulières,
- Une évaluation de compétences finales réalisées en milieu professionnel
- La certification des CCAS/Communes (*en cours*)

### Les visites exploratoires

Des visites exploratoires destinées à mieux comprendre la réalité du territoire et à aller à la rencontre des différents acteurs pour promouvoir une dynamique et lancer des coopérations et interactions. Deux visites ont eu lieu en Avril 2018 et en Juin 2018.

23-26 Avril 2018

Mission exploratoire de la délégation générale de l'UNCCAS : participation aux Temps d'Analyse Partagées, rencontre avec les élus et professionnels des CCAS, etc.

17 au 21 juin 2018

Mission exploratoire de du Conseil d'Administration de l'UNCCAS à la rencontre des CCAS du territoire, des institutions, des associations, etc.

### Quelques dates clés

- 28 Juin 2017 - Présentation du dispositif PASS'PALAS pendant le congrès de l'ANCCAS à Deauville
- 5 Octobre 2017 - Lancement du Projet à Mamoudzou en présence de CCAS, élus, institutions, et partenaires locaux
- 16 Octobre 2017 - Présentation du dispositif PASS'PALAS pendant le congrès de l'UNCCAS à Reims
- 23 – 26 Avril 2018 - Mission exploratoire de la délégation générale de l'UNCCAS : participation aux Temps d'Analyse Partagées, rencontre avec les élus et professionnels des CCAS, etc.
- 18 Juin 2018 - Restitution du Diagnostic territorial à Tsingoni – 120 participants
- 17 au 21 juin 2018 - Mission exploratoire de du Conseil d'Administration de l'UNCCAS à la rencontre des CCAS du territoire, des institutions, des associations, etc.

## Les aspects innovants

- Le diagnostic territorial de recensement des besoins sociaux du territoire  
Ce diagnostic est innovant par sa méthodologie, sa mise en œuvre, et son exploitation possible : « Du diagnostic à l'action ... » Son objectif premier est de recenser les besoins par des moyens allant de la collecte de données. Mais aussi une démarche de co-construction avec les partenaires du territoire (collectivités, établissements publics, associations, institutions). La population et la contribution des CCAS/communes sur l'offre sociale. Il propose à la fois un contenu quantitatif et qualitatif sur les besoins et l'offre sociale. Il permet de mettre en perspectives les priorités à venir et priorités d'action, propose des pistes d'action à mettre en œuvre sur le seul territoire d'une commune, par la mutualisation de moyens, ou à l'échelle du territoire. La synthèse pour chacune des communes doit permettre de proposer une offre de services sociaux adaptée aux besoins sociaux présents et futurs de sa population.

Quelques perspectives d'exploitation :

La mise en œuvre d'actions communales ou mutualisées pour répondre aux enjeux sociaux locaux. L'appropriation par les acteurs de cet outil pour mener des réflexions communes sur l'ensemble du territoire. L'appropriation par d'autres acteurs (nationaux, européens) pour la reconnaissance des spécificités du territoire et l'appropriation des pistes d'actions pour des projets d'investissements sur le territoire.

- Un parcours de professionnalisation qui tient compte des spécificités et besoins des CCAS/Communes pour une meilleure adaptation de la pédagogie et des outils de formation.  
Des formations – actions adaptées aux besoins locaux qui évoluent en fonction des besoins recensés  
Une équipe de formateurs recrutés spécifiquement pour le projet et en capacité d'adapter leurs méthodes pédagogiques au territoire et aux besoins des formés. Un socle de « compétences de base » pour mener une action sociale de proximité adaptée

## Les effets + du projet dans son ensemble

### Au niveau local - Mayotte

- Dès son démarrage, le projet a suscité une participation très forte. 16 des 17 communes ont participé à la session de formation – immersion en Métropole.
- Les 17 communes ont participé activement au parcours de professionnalisation (sur Mayotte) et au Diagnostic territorial.
- Les CCAS déjà implantés ont été des moteurs et des relais clés sur le territoire
- Les actions engagées (formations, diagnostic, visites exploratoires) ont permis de développer une dynamique de coopérations et d'échanges entre les différents acteurs du territoire (communes, CCAS, institutions, associations, etc.)
- Avec au démarrage 10 CCAS existants (récents ou anciens), le territoire s'est doté de 16 CCAS dont un qui a été créé durant le projet et un autre qui est en cours de création.
- Les acteurs locaux coopèrent, les CCAS / communes travaillent en réseau, et un réseau des élus locaux UDCCAS a vu le jour.

### Au niveau national

- Des liens se sont noués entre des CCAS métropolitains (CCAS accueillants l'immersion) et les CCAS mahorais. Une demande de « jumelage de CCAS » a été formulée.
- Une importante communication a pu être mise en place par l'UNCCAS sur le projet et fait connaître un peu mieux le territoire mahorais et ses spécificités. (Information durant les congrès, newsletter, etc.)
- De nouveaux projets plus ponctuels se déploient : action de crowdfunding avec le CCAS de SADA, propositions de mécénat de compétences, participation à des temps d'échanges (exemple sur le logement)

### **CQFR – Ce qu'il faut retenir !**

- Une forte mobilisation des acteurs locaux (CCAS et communes) pour bénéficier pleinement de ce projet. Un engagement fort des professionnels, dès la première session de formation – immersion en Métropole, un soutien au déploiement du dispositif sur place et une mobilisation des CCAS. Des liens se tissent sur le territoire entre CCAS, avec les partenaires, les institutions et il existe une réelle envie de créer des liens avec des CCAS de Métropole pour renforcer les échanges de bonnes pratiques.
- Un programme dense de formation adaptées, sur la base de besoins identifiées avec un pool de formateurs réactifs et en capacité de réajuster les contenus en fonction des profils, de la réalité locale et des demandes des stagiaires.
- Un diagnostic qui propose des clés pour passer de l'analyse à l'action.
- La création de CCAS dans la majorité des communes.
- La sensibilisation des élus locaux avec notamment en point fort la création d'une Union Départementale des CCAS.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Après deux années de travail sur le territoire, la volonté des acteurs de locaux reste de forte de continuer de se former, de s'outiller et de coopérer pour répondre encore au mieux aux besoins sociaux des populations.